

Télégrammes : Dropbox muscle son réseau, Le papa de Swift quitte Tesla, Apple contre-attaque contre Qualcomm, Les PV à Paris par reconnaissance de plaques

Dropbox muscle son réseau. Après l'annonce de [son émancipation face à AWS](#), le service de stockage Cloud et de partage de fichiers élargit son réseau de proxy sur le plan international, avec pour objectif de réduire les coûts et d'accélérer la synchronisation des utilisateurs. Dropbox dispose déjà d'un réseau présent au sein de 14 villes dans 7 pays sur 3 continents, via des partenariats avec des fournisseurs de transit et des sociétés de peering. L'éditeur a élaboré sa propre solution de proxy Open Source pour améliorer la performance du réseau pour les utilisateurs hors des Etats-Unis. Plusieurs plaques vont bénéficier de ce proxy : Sydney, Miami, Paris, Madrid et Milan.

Le fondateur de Swift quitte Tesla. Il n'aura tenu que 6 mois chez le spécialiste de la voiture électrique et autonome. Chris Lattner a annoncé sur son fil Twitter que « *finalment Tesla n'est pas un bonne situation pour moi. Je suis donc disponible pour un poste intéressant en tant qu'ingénieur expérimenté* ». Un brin taquin, il a posté un autre tweet. « *Mon cv est facile à trouver en ligne. 7 ans d'expérience sur Swift.* » Le fondateur du langage de programmation des applications pour les terminaux Apple a passé 11 ans à la firme de Cupertino. Tesla a acté ce départ et a annoncé dans la foulée le recrutement d'Andrej Karpathy, spécialiste international du deep learning. Un nouvel atout pour développer et améliorer la voiture autonome.

Apple contre-attaque sur Qualcomm. Les tensions sont toujours vives entre les deux partenaires commerciaux. La firme de Cupertino a réactualisé sa plainte explique [l'Espresso](#), pour tenter de démontrer qu'une partie des brevets que monnaie le spécialiste de semi-conducteurs sont invalides, que ce soit par obsolescence ou par conflit avec d'autres brevets. Apple s'appuie sur la décision de la Cour Suprême dans l'affaire Lexmark, indiquant que ce dernier ne pouvait pas faire valoir sa propriété intellectuelle pour empêcher d'autres sociétés de vendre des recharges d'encre. Par analogie avec ce verdict qui tend à limiter la possibilité, pour les détenteurs de brevets, de contrôler l'utilisation de leurs produits une fois vendus, Apple estime que ses sous-traitants ne devraient pas avoir à verser de royalties à Qualcomm

La reconnaissance de plaques au service du stationnement parisien. Les pervenches et autres agents municipaux de la voirie de Paris vont-ils se faire « ubériser »? Le groupe Indigo (ex-Vinci Park) vient de se voir attribuer deux des trois lots de l'appel d'offre de la Capitale pour la gestion du recouvrement des amendes de stationnement illicite. Ce sont les salariés de l'entreprise privée qui seront désormais chargés de veiller à l'acquittement des frais de stationnement et de recouvrir les amendes. Si plusieurs centaines d'agents privés seront assermentés pour le faire, la surveillance passera aussi par l'utilisation de véhicules dotés de caméra de reconnaissance de plaques d'immatriculation qui sillonneront les rues de Paris. Schématiquement, les conducteurs utiliseront

l'application Park Indigo de localisation et paiement de parking. Les plaques qui ne seront pas référencées par l'application lors du passage des caméras de reconnaissance seront repérées instantanément et une contravention sera éditée automatiquement. Prévue pour janvier 2018, la dématérialisation du service de stationnement facilitera la vie des automobilistes (honnêtes) et permettra surtout d'augmenter l'entrée des recettes. Seuls 10% des parisiens s'acquitteraient de leurs amendes contre 85% dans d'autres grandes villes européennes. Paris espère ainsi voir ses recettes annuelles passer de 80 millions à 300 millions par an avec ce nouveau système.